

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

## Centre Communal d'Action Sociale

### Délibération 2023/15D

### CCAS Mairie – Subvention Secours Populaire

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	1
Nombre de Votants	11
Pour	11
Contre	-
Abstention	-

**Présents :** M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Pauline MARANDE, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, M. Laurent COLONNA, M. Jean-Marie GRIGNON, Mme Christiane MAZABRAUD, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX.

**Représenté :** M. Philippe POUGET par M. Jean-Marie GRIGNON

**Excusés :** Mme Géraldine BÉLÉZY, Mme Marie-France REMOND, Mme Monique MILBERGUE,

**Madame Pauline MARANDE a été élue secrétaire de séance.**

Le CCAS propose de verser une demande de subvention à l'association Secours Populaire Français dans le cadre d'achat de produits d'hygiène à destination des familles palaisiennes.

Ne prend pas part au débat et vote Mme MAZABRAUD, membre de cette association et concernée par l'attribution de la subvention

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité,**

**DECIDE DE :**

- **ALLOUER** une subvention de 400 euros pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

En Mairie, le 14 avril 2023

Le Président,

Ludovic GERAUDIE

Transmis à la préfecture le : 14 avril 2023  
Publié le : 14 avril 2023

